



L'environnement À LA UNE

Juillet 1981 Volume 2 Numéro 2

La Semaine canadienne de l'environnement du 11 au 17 octobre 1981

La Semaine canadienne de l'environnement ne devrait pas être considérée comme un événement qui intéresse exclusivement Environnement Canada. C'est en effet à tous les Canadiens qu'il revient de préserver et d'améliorer la qualité de leur milieu de vie.

La campagne de 1981 impliquera le plus grand nombre possible de secteurs de la population dans les activités d'une semaine réservée chaque année à la promotion des questions écologiques.

"L'environnement, c'est nous tous", tel est le thème cette année. Ralliez-vous donc à nous

pour faire de la Semaine canadienne de l'environnement une période dont on se souviendra.

Les Canadiens devraient en faire une affaire de famille autant qu'une affaire individuelle. Ils devraient s'impliquer par l'intermédiaire de leurs associations communautaires, de leurs groupes écologiques et d'autres organismes.

le Ministre,
John Roberts



Illustration provenant de l'Institut national pour la survivance

Table des matières

Produits chimiques	2,7
Déversements d'hydrocarbures	3
Hydro-électricité	4
Centre d'amélioration génétique des arbres	6
Citadelle de Halifax	6
Kiosque sur les pluies acides	7
Déchets dangereux	8,12
Usines de pâtes et papiers	9
Grue blanche d'Amérique	10
Pénurie d'eau	13

Enquête sur les produits chimiques

Environnement Canada a terminé l'examen des données provenant de 350 compagnies canadiennes sur l'utilisation commerciale de quelque 250 produits chimiques. L'enquête, entreprise au mois d'août dernier, a pour but de déterminer l'ampleur de la production et de l'importation de ces produits chimiques et à voir si, compte tenu des volumes, ils représentent une menace pour la santé de l'homme ou l'environnement. Les compagnies étaient également invitées à indiquer les usages et les applications auxquels les produits sont destinés.

Les produits chimiques qui faisaient l'objet de l'enquête ont été choisis dans la liste spéciale de produits d'intérêt potentiel établie en vertu de la loi sur les contaminants de l'environnement. La liste comprend des substances qui pourraient causer des problèmes en raison de leur toxicité ou de leur persistance et dont on sait généralement peu de choses. L'enquête visait, entre autres, des amines aromatiques et des hydrocarbures halogénés.

Trois cent dix-huit compagnies ont répondu au questionnaire. Cent dix-huit d'entre elles ont donné des précisions sur les noms, les quantités et les usages d'environ 95 produits chimiques et les 200 autres ont indiqué qu'elles n'importaient ni ne produisaient aucun de ces produits.

Les réponses indiquent que ces substances sont utilisées, par exemple, comme additifs du caoutchouc, des polymères et du pétrole, comme solvants, colorants ou pigments et dans les révélateurs photographiques.

L'information recueillie permettra de déterminer les priorités d'une évaluation plus en pro-

fondeur des produits chimiques signalés. Certains de ces produits seront peut-être ajoutés à la liste des produits chimiques d'intérêt prioritaire. Cette liste est établie en vertu de la loi sur les contaminants de l'environnement, à la suite de l'évaluation des effets toxiques, de la persistance, de la quantité et de l'usage de chaque produit chimique.

Tous les renseignements non classifiés recueillis au cours de l'enquête sur les quantités, les usages et les propriétés des produits sont portés dans une base de données, "les produits chimiques sur le marché canadien" (Chemicals in Canadian Commerce - CCUBE). Ils seront mis à la disposition du public cet automne.

Renseignements :

Marcel Thérien
(819) 997-6555

Renseignements

Les demandes de renseignements peuvent être adressées aux signataires des articles à :

Direction générale de
l'information
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

à moins qu'une autre adresse ne soit donnée.

Veillez faire parvenir vos commentaires et suggestions à :
Henri Mauviel, l'Environnement à la une, à l'adresse ci-dessus;
(819) 994-1410.

Déversement expérimental d'hydrocarbures

Des scientifiques du Service de la protection de l'environnement veilleront cet été sur un déversement de pétrole dans les eaux arctiques. Il s'agit d'une expérience qui a pour but d'étudier les effets des déversements sur l'environnement et qui permettra aussi d'évaluer l'efficacité de nouvelles techniques de nettoyage.

Le projet de déversement d'hydrocarbures au large de l'île Baffin (BIOS) s'étend sur quatre ans. C'est une étude qui vise à déterminer les effets du pétrole et de sa dispersion sur le milieu marin des côtes de l'Arctique et à essayer des méthodes de nettoyage du littoral qui ne l'ont jamais été dans l'Arctique.

L'étude a commencé à l'été 1980; un camp abritant 30 hommes a été établi près de Pond Inlet, à Cape Hatt, dans l'île Baffin, et des données fondamentales sur plusieurs petites baies ont été recueillies. Une petite quantité de pétrole a été libérée le long de plusieurs sections du littoral pour l'étude des effets à long terme du pétrole sur les plages arctiques.

Cet été, environ 100 barils de pétrole brut seront déversés dans une baie fermée par une estacade pour contenir le pétrole. La même quantité de pétrole, mélangée avec un dispersant qui fractionne le pétrole en petites gouttelettes et le mélange à l'eau, sera lâchée dans une deuxième baie. Une troisième baie, non polluée, servira de milieu témoin.

Un programme intensif d'échantillonnage et d'analyse se poursuivra tout au cours de 1983. Les scientifiques étudieront ce qu'il advient du pétrole dans l'eau et dans les sédiments

marins et détermineront ses effets sur les organismes du fond des mers tels que les algues et les clams.

Les scientifiques essayeront également des méthodes de nettoyage qui n'ont jamais été utilisées en milieu arctique, entre autres le brûlage du pétrole et le brassage mécanique de celui-ci dans les sédiments.

Le projet BIOS est une entreprise coopérative internationale financée et administrée par le gouvernement du Canada, les sociétés pétrolières canadiennes, les États-Unis et la Norvège. C'est le Service de la protection de l'environnement qui coordonne les activités, auxquelles participent le ministère des Affaires indiennes et du Nord et celui des Pêches et des Océans. Les habitants du Nord ont été consultés à toutes les étapes de la planification du projet; ainsi, le lieu de l'expérience à Cape Hatt a été suggéré par le conseil de Pond Inlet.

Les hydrocarbures seront déversés dans la seconde moitié d'août, si les conditions atmosphériques le permettent. Les résultats du travail de cette année seront présentés à l'atelier annuel du BIOS, qui se tiendra à Edmonton en janvier 1982.

Renseignements :
Patricia Logan (403) 420-2540
ou
Peter Blackall (403) 420-2592

Place à l'hydro-électricité!

"En vertu du Programme énergétique national et de ses visées de remplacement du pétrole, l'électricité occupera une place de plus en plus importante dans notre bilan énergétique." Telle est la prévision qu'a exprimée M. Roger Simmons, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, M. John Roberts, à un dîner-causerie, à Ottawa. M. Simmons, député de Burin-St-George (T.-N.), participait à une conférence parrainée par l'élément ontarien de l'Association canadienne des ressources en eau, qui avait pour thème "Un aménagement hydro-électrique compatible avec l'environnement".

Environ 200 personnes ont assisté à cette conférence; il s'agissait de représentants de services publics, de fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux, d'hommes de science, d'environnementalistes et de porte-parole de divers groupes de tous les coins du pays.

"L'hydro-électricité nous permet de réduire notre dépendance vis-à-vis du pétrole, a ajouté M. Simmons. Au Canada, chaque million de kilowatts-heures d'hydro-électricité utilisé permet d'économiser l'équivalent de 700 barils de pétrole."

M. Simmons croit que le Canada gagnera sur les plans économique et écologique s'il cherche davantage à aménager de petites centrales hydro-électriques pour en tirer son énergie. Il y a des milliers de sites dans tout le pays dont le potentiel hydro-électrique se situe entre 15 et 60 millions de kilowatts. Quinze millions de kilowatts, c'est plus de 20 fois la demande en électricité d'une ville de la grandeur d'Ottawa.

Si toutes les sources disponibles d'énergie hydro-électrique

étaient mises en valeur au cours des 20 prochaines années, l'embauche créée directement ou indirectement s'élèverait à 140 000 années-personnes. À eux seuls, les travaux de construction et les services de soutien représenteraient \$2,2 millions en salaires au taux actuel du dollar.

D'autres emplois seraient créés dans les domaines de fabrication de la machinerie et du matériel électrique, de l'acier, du béton et d'autres matériaux nécessaires aux turbines, pompes, génératrices, matériel accessoire, tours et câbles de transmission, stations de commande et postes de manoeuvre. On peut produire au Canada jusqu'à 90 pour cent de la valeur d'achat de ces produits et la main-d'oeuvre mobilisée serait abondante. Cela pourrait commander un nombre supplémentaire de 750 000 années-personnes de travail pour le secteur secondaire canadien et pour ses fournisseurs.

Lors d'une entrevue radiophonique, M. Simmons a souligné les avantages environnementaux des petits aménagements hydro-électriques: "Ce sont des sources de remplacement du pétrole... qui ont l'avantage unique et évident d'être très propres et plus attrayants que bien d'autres sources d'énergie que nous connaissons."

Le deuxième jour de la conférence, l'Ontario a annoncé qu'elle encouragerait l'industrie privée à aménager des sites à petite échelle. M. Norman Sterling, ministre sans portefeuille, qui parlait au nom du ministre de l'Énergie de l'Ontario, M. Robert Welch, a dit que sa province approuverait la mise en valeur de sites d'une capacité moyenne de moins de 2 mégawatts (2 millions de watts), pouvant

fournir de l'énergie à 750 logements.

Le président de la conférence était M. Harry Rosenberg, chef de la division socio-économique, direction de la planification et

de la gestion, direction générale des eaux intérieures d'Environnement Canada.

Renseignements :
Judith Hilliker
(819) 997-6555

Calendrier

Symposium international sur les pluies acides

Environnement Canada, de concert avec l'Ambassade de Suède, organise un symposium international sur les pluies acides qui se tiendra à Montréal les 13 et 14 octobre prochain, pendant la Semaine canadienne de l'environnement.

Outre du Canada et de la Suède, des scientifiques des États-Unis, de la Norvège et de l'Allemagne ont annoncé leur participation.

Il s'agit là d'une occasion unique qui permettra à ces intervenants de divers pays de discuter à fond de la question et de procéder à une mise en commun des données acquises jusqu'ici. Pareils échanges et discussions devraient amener une meilleure collaboration entre les pays signataires de l'entente de Genève (1979) et amener ceux-ci, à brève échéance, à s'entendre sur les mesures à prendre pour résoudre la question.

Calendrier

SVP - Campagne de sensibilisation aux pluies acides

De concert avec la Société pour vaincre la pollution (SVP), Environnement Canada vient de lancer une campagne pour sensibiliser les Québécois au fléau que représentent les pluies acides.

Jusqu'à la fin du mois d'octobre, la SVP tiendra sur demande des rencontres n'importe où au Québec sur le sujet des pluies acides. En plus d'assister à des exposés et de recevoir de la documentation sur cette question, les participants pourront échanger des opinions et évaluer des moyens d'action possibles. Les services du comité des pluies acides de la SVP sont gratuits.

Renseignements :
Tél. : (514) 844-5477 ou
844-8070

Nouveau centre d'amélioration génétique des arbres

Des spécialistes du gouvernement et de l'industrie travaillent à la production d'arbres de meilleure qualité dans un nouveau centre d'amélioration génétique des arbres situé près de Debert en Nouvelle-Écosse, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Truro.

Le centre, exploité par le ministère des Terres et Forêts de la Nouvelle-Écosse, a été inauguré le 23 mai dernier. Le ministre fédéral de l'Environnement, M. John Roberts, participait aux cérémonies d'inauguration, ainsi que les ministres provinciaux des Terres et Forêts et du Développement, MM. George Henley et Roland Thornhill.

Le programme d'amélioration des arbres de la Nouvelle-Écosse est une entreprise coopérative du groupe chargé de l'amélioration des arbres. Celui-ci se compose de représentants du Centre de recherche forestière des Maritimes du Service canadien des

forêts, de la Bowater Mersey Paper Company, de la Nova Scotia Forest Industries et de la Scott Paper Company.

Construit au coût de \$1 250 000, le nouveau centre, adjacent à un important verger à graines provincial, occupe une superficie de 210 ha. Il comprend une serre de conception spéciale qui permet de reproduire quatre environnements de croissance, un laboratoire attenant, une pépinière et un bassin d'irrigation.

M. Roberts a indiqué que l'approche coopérative rendait possible un programme qui n'aurait pu être réalisé par un seul organisme.

Renseignements :
Vivian Williams
Tél. : (819) 997-6555

Restauration de la citadelle de Halifax

Selon le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, les travaux de restauration en cours feront de la citadelle de Halifax un lieu d'intérêt pour tous les visiteurs de cette ville.

Inaugurant le demi-bastion sud-ouest de la citadelle le 25 mai dernier, M. Roberts a annoncé que les Ross-shire Buffs, du 78^e Highland Regiment of Foot, avaient été choisis comme régiment de la garnison du parc historique national de la citadelle de Halifax.

Le régiment comptera 85 hommes

pourvus d'uniformes, d'armes, de munitions et d'instruments de musique acquis au coût approximatif d'un demi-million de dollars. La restauration de la citadelle commencée en 1976 sera complétée en 1988. "Dès que le visiteur franchira le pont-levis, il se retrouvera au temps où la citadelle était la forteresse de la présence militaire impériale au Canada", d'affirmer M. Roberts.

La citadelle de Halifax reçoit plus d'un million de visiteurs chaque année et c'est à l'heure actuelle le parc historique national le plus achalandé.

Tests sur les produits chimiques

Le conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a adopté 52 lignes directrices pour l'uniformisation des tests sur les produits chimiques.

Dans un discours prononcé devant l'Association du barreau canadien à Toronto, le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, a indiqué que ces lignes directrices permettront de fournir des indications utiles sur les effets des nouveaux produits chimiques avant leur mise sur le marché.

Le ministre a décrit d'autres objectifs du programme sur les produits chimiques de l'OCDE et le rôle important que le Canada a joué dans leur réalisation, soit l'établissement de bonnes méthodes de laboratoire, l'échange de données confidentielles entre les gouvernements et l'adoption d'une norme sur les données minimales à obtenir avant la commercialisation des nouveaux produits chimiques.

Ce programme, selon M. Roberts,

visait à encourager l'industrie à établir des tests environnementaux et sanitaires pour tous les nouveaux produits chimiques. "Il en résultera un passeport chimique pour ces produits qui précédera leur exportation. Le gouvernement du Canada pourra ainsi assurer la protection des citoyens canadiens contre ces substances." Le ministre a en outre expliqué les diverses activités du centre de gestion des produits chimiques toxiques d'Environnement Canada, qui est chargé de choisir les produits chimiques pour l'évaluation, d'évaluer les dangers et de recommander des mesures de contrôle.

M. Roberts a fait savoir que le ministère prépare actuellement une nouvelle législation complète pour la protection contre les produits chimiques toxiques en remplacement des lois existantes.

Renseignements :
Marcel Thérien
Tél. : (819) 997-6555

Un kiosque sur les pluies acides à Terre des Hommes

Environnement Canada sera présent à Terre des Hommes cet été, et du 23 juin au 30 août, dans le cadre du thème de cette année, "L'Homme et les ressources naturelles", présentera son point de vue à un kiosque traitant du problème des pluies acides au Québec.

En effet, c'est dans le pavillon "Rendez-vous", autrefois pavillon du CN, qu'Environnement Canada distribuera macarons, précis d'information et présentera le diaporama sur les pluies acides produit par la Direction générale de l'information. On espère ainsi sensibiliser bon nombre de Québécois mais aussi des gens venant de tous les

coins du pays et en partie des États-Unis.

Le pavillon "Rendez-vous", qui sera consacré exclusivement à des thèmes environnementaux, fait face au pavillon du Québec et à celui de la France. Ses portes seront ouvertes de 10h à 21h tous les jours. Tous les gens qui se rendront à Terre des Hommes cet été sont cordialement invités à le visiter et à profiter par la même occasion de l'excellent programme d'animation prévu pour la circonstance.

Renseignements :
Clément Dugas
Tél. : (814) 872-6096

Les Maritimes s'attaquent aux déchets dangereux

Selon une étude fédérale-provinciale, l'industrie produit 98% des déchets dangereux dans les provinces maritimes. Quant au reste, d'après cette étude réalisée conjointement par le Service de la protection de l'environnement et les trois provinces des Maritimes, il provient de bâtiments fédéraux, d'autres établissements publics et de résidences.

La publication du rapport régional sur les déchets dangereux a été annoncée par le ministre de l'Environnement du Canada et ses homologues des trois provinces maritimes. Le rapport révèle qu'environ 65% de ces déchets sont éliminés par des méthodes insatisfaisantes, généralement par décharge ou évacuation dans les eaux d'égout. À l'heure actuelle, il n'existe aucune installation adéquate de traitement ou d'élimination des déchets dangereux dans les Maritimes.

Les auteurs signalent qu'environ 138 900 tonnes de déchets dangereux sont produits chaque année dans la région, 51% au Nouveau-Brunswick, 48% en Nouvelle-Écosse et 1% à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces déchets, ce sont des acides, des alcalis, des solvants, des rejets pétrochimiques, des insecticides et d'autres substances.

Quelque 21 000 tonnes pourraient être récupérées et utilisées de nouveaux, et 58 000 tonnes, traitées à la source grâce à de nouvelles techniques. Quelque 10 100 tonnes de déchets "durs" exigent des procédés spéciaux de traitement et d'élimination.

Le rapport fait état d'un certain nombre de dangers pour l'environnement et la santé créés par les méthodes actuelles d'élimination des déchets, dont la contamination des cours d'eau, des nappes aquifères et des puits domestiques. Chaque province étudie actuellement la situation en vue de déterminer les mesures correctives à prendre.

Un autre programme fédéral-provincial est actuellement en cours à Terre-Neuve et au Labrador, où un inventaire récent des déchets dangereux a été transmis pour étude au gouvernement provincial. Environnement Canada continue de travailler avec toutes les provinces de l'Atlantique à l'élaboration de systèmes de gestion pour les déchets spéciaux. Cela comprend la préparation de divers plans pour des installations de traitement et d'entreposage des déchets.

Renseignements :

J. Rod MacDonald
 Environnement Canada
 Région de l'Atlantique
 45, promenade Alderney, 7^e étage
 Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
 B2Y 2N6
 tél. : (902) 426-8374

Modernisation des usines de pâtes et papiers

Un programme fédéral-provincial de subventions a été mis sur pied pour encourager l'industrie des pâtes et papiers à réduire la pollution durant les cinq à sept prochaines années.

Le gouvernement fédéral a conclu des ententes avec plusieurs provinces visant à aider les producteurs de pâtes et papiers à devenir plus compétitifs tout en réduisant la pollution. C'est le ministère de l'Expansion économique régionale qui subventionnera les quelque \$235 millions qui seront de nature à encourager des dépenses en capital pour la modernisation des usines et la lutte contre la pollution. Pour chaque dollar de subvention gouvernementale, le bénéficiaire devra en investir au moins trois.

Le programme cherche à faire appel le plus possible aux sources canadiennes dans le but de favoriser la création d'emplois au Canada et l'exportation de la machinerie, de l'équipement et de la technologie antipollution. Le programme actuel d'adoucissements fiscaux, qui permet un amortissement rapide de l'équipement de réduction de la pollution de l'eau et de l'air, a été prolongé indéfiniment.

Les premières réactions de l'industrie ont dépassé les attentes : les sommes investies ont été un peu plus de quatre fois plus élevées que le total des cinq années précédentes. Un cinquième des investissements a été consacré aux dépenses antipollution, ce qui est très révélateur puisque ces dépenses ne

sont pas directement source de profit.

Un des objectifs importants du programme consiste à réduire les rejets de liqueurs résiduelles de sulfite dérivées de la fabrication du papier journal. La modernisation et la conversion à la pâte à haut rendement résoudront en partie ce problème.

Des progrès ont aussi été accomplis dans la réduction des odeurs et des émissions de particules des chaudières de récupération, des lessiveurs et des évaporateurs. En outre, l'installation de brûleurs de résidus de bois et d'écorce, l'amélioration des canalisations de vapeur et le remplacement du pétrole par l'électricité et le gaz naturel permettent d'économiser l'énergie.

Renseignements :
Paul Hempel
Tél. : (819) 997-6555

Parents adoptifs pour la grue blanche d'Amérique

Les grues blanches d'Amérique produisent normalement deux oeufs par année, mais un seul petit survit. Voilà vraiment d'où est venue l'idée d'un grand programme international d'adoption chez les oiseaux.

Vers la fin de mai 1975, un scientifique du Service canadien de la faune prélevait un oeuf dans chacun des nids de grue blanche d'Amérique du parc national Wood Buffalo, seul endroit où l'espèce, menacée d'extinction, niche à l'état sauvage. Grâce à la coopération de scientifiques américains, les oeufs ont été placés dans des nids de grues canadiennes du refuge faunique national de Gray's Lake, en Idaho.

On espérait que les grues canadiennes, dont l'avenir n'est pas menacé, feraient éclore les oeufs et élèveraient les petits comme s'il s'agissait des leurs, puis que les jeunes grues blanches voyageraient, en compagnie de leurs parents adoptifs, entre Gray's Lake et les sites d'hivernage situés dans les États du sud.

L'opération a réussi et, chaque année, des oeufs de plus en plus nombreux sont déplacés. Ce que l'on veut, c'est constituer à Gray's Lake une volée d'une cinquantaine de grues blanches; à ce nombre, la nouvelle population pourrait devenir autosuffisante. Jusqu'ici, le plan d'adoption a donné 20 grues blanches supplémentaires. Les gains enregistrés s'expliquent par le fait que, pour un même nombre d'oeufs, plus de petits survivent.

En outre, les chances de survie de la grue blanche d'Amérique

seront meilleures si une nouvelle volée habite une région distincte puisque les risques de voir tous les exemplaires éliminés en bloc par une catastrophe naturelle s'en trouveront de beaucoup diminués. Pour les biologistes, les possibilités d'accidents que présentent la pollution par les hydrocarbures et les ouragans constituent des menaces à l'égard de la principale population, qui passe l'hiver sur la côte du Texas.

Les grues blanches d'Amérique de Gray's Lake passent l'hiver au Nouveau-Mexique, avec leur communauté adoptive.

Le Service canadien de la faune étudie d'autres populations de grues canadiennes dont les trajets migratoires et les destinations sont différents. Ce travail porte surtout sur la région des lacs du Manitoba, où les grues canadiennes viennent souvent se reproduire près des aéroports. Il a pour but de faciliter le transfert rapide d'oeufs de grues blanches d'Amérique vers des nids de grues canadiennes.

En 1978, comme les techniques de marquage classiques n'avaient pas permis de connaître le parcours migratoire ni la destination hivernale des oiseaux, on a eu recours à des méthodes de recherche plus perfectionnées.

Comme il n'existait pas de cartes ni de photographies aériennes à grande échelle de toutes les zones de reproduction des grues canadiennes du centre du Manitoba, des photographies Landsat (par satellite) ont été utilisées pour identifier les

zones. Par la suite, les scientifiques ont repéré les familles de grues canadiennes à partir d'un hélicoptère; une fois les grues trouvées, l'hélicoptère se posait et de jeunes grues étaient capturées au sol. Des radio émetteurs miniatures ont pu ainsi être apposés à 16 spécimens.

C'est à ce moment que le travail de recherche est devenu une entreprise coopérative du Service canadien de la faune, du Fish and Wildlife Service des États-Unis, de l'université du Wisconsin et de l'Illinois Natural History Survey.

Un camion muni d'un appareillage radio et un aéronef ont été utilisés pour suivre les grues canadiennes en migration. La vitesse de vol relativement faible des grues et la portée du récepteur radio, supérieure à 160 km, ont rendu le travail facile, malgré certains problèmes de transmission.

Au cours de la première partie de leur voyage, les oiseaux ont fait des haltes dans le sud du Manitoba et le Dakota du Nord, mais ils ont ensuite volé presque sans interruption jusqu'aux prairies de la côte du golfe du Texas, entre Houston et Corpus Cristi. En tout, on les a suivies sur 2 500 km. L'opération a été reprise l'année suivante, soit en 1979, et l'on s'est alors trouvé à confirmer les résultats de la première expérience.

On calcule actuellement qu'il y a peut-être 122 grues blanches d'Amérique à travers le monde. De ce nombre, 78 nichent dans le parc national de Wood Buffalo, tandis que quelque 19 spécimens passent l'été en Idaho (sans y avoir encore niché toutefois).

Vingt-cinq autres se trouvent en captivité au Patuxent Wildlife Center, au Maryland, où elles ont été élevées d'une manière artificielle.

Le nombre de couples reproducteurs qui est actuellement de 19 devrait passer à environ 25 d'ici quelques années. Depuis 1977, les faibles précipitations enregistrées au cours de l'été ont contribué à la disparition de zones de reproduction et d'alimentation des grues blanches. Voilà qui a sans aucun doute causé la perte de quelques oiseaux, et les scientifiques souhaitent ardemment que les précipitations augmentent. Quoi qu'il en soit, la coopération entre les autorités fédérales, provinciales et territoriales, les aménageurs et le secteur privé assureront un avenir à ce grandiose symbole de notre patrimoine faunique.

Renseignements :
Wayne Roddick
(819) 997-6555

Guerre aux déchets toxiques

Le ministre fédéral de l'Environnement et certains de ses homologues provinciaux ont décidé de conjuguer leurs efforts pour résoudre les problèmes relatifs à la gestion des déchets dangereux dans l'ouest et le nord du Canada.

M. John Roberts a rencontré à Winnipeg les ministres de l'Environnement de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario pour discuter d'un plan sur la gestion des déchets dangereux recommandé récemment par les auteurs d'une étude fédérale-provinciale parrainée par Environnement Canada et les ministères de l'Environnement des quatre provinces de l'Ouest, de l'Ontario, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le plan en question voudrait que la gestion des déchets toxiques soit effectuée plutôt au niveau régional qu'uniquement au provincial, qu'il y ait un seul incinérateur par région, des usines de traitement physico-chimique dans chacune des quatre provinces de l'Ouest et que des postes de collecte soient disséminés dans les régions.

L'incinérateur détruirait les déchets organiques, comme les BPC et les boues résiduelles de pétrole, et les usines de traitement physico-chimique s'occuperaient des produits inorganiques, tels les bains électrolytiques contenant des métaux lourds. Les déchets seraient rassemblés à un réseau de postes de collecte puis transportés par camion à l'usine de traitement appropriée. Ce système offre l'avantage de minimiser le transport des déchets et d'économiser en centralisant les traitements les

plus complexes et les plus coûteux. Cette formule a été préférée à 55 autres en fonction de l'efficacité, des risques, du coût et des incidences sociales et environnementales.

L'étude n'a pas localisé avec précision les usines de traitement, mais a dressé une liste des régions qui peuvent convenir, compte tenu des facteurs géologiques, environnementaux et sociaux. Elle a recommandé que l'incinérateur soit situé au sud-est de l'Alberta; et les usines de traitement, à moins de 100 km d'Edmonton, de Saskatoon et de Winnipeg, et dans les basses terres continentales de la Colombie-Britannique.

D'autres recommandations ont été faites : adoption de nouvelles procédures qui favoriseront une participation active de la part du public dans le choix des sites; exploitation du système en tant que corporation de la Couronne financée par les gouvernements participants; adoption de lois régissant les permis et les amendes; établissement d'un système efficace pour dépister les déchets; recyclage obligatoire de certains déchets.

Renseignements :
Patricia Logan
(403) 420-2540

Y aura-t-il une pénurie d'eau?

L'eau est une ressource d'importance universelle. Elle joue un rôle primordial dans la gestion et le développement de l'agriculture, de l'énergie, des transports, de la foresterie, de la faune, des pêches en eaux intérieures, de l'exploitation minière, des loisirs, du tourisme et de la production de biens. En 1980, les Canadiens ont utilisé 26,3 milliards de gallons d'eau par jour; selon les recherches préliminaires faites par Environnement Canada, nous utiliserons 62,2 milliards de gallons d'eau par jour, soit plus du double, dans les 20 prochaines années. La consommation réelle (quantité d'eau qui n'a pas été retournée au régime hydrologique dans lequel elle avait été puisée) se chiffrait à environ 9%, ou 2,3 milliards de gallons par jour; on prévoit qu'elle atteindra 4 milliards de gallons par jour. De plus, la pollution de l'eau et de l'air diminuera la quantité d'eau potable disponible là où ne seront pas mis en oeuvre des traitements dispendieux.

Dans chaque région du pays, le climat, le relief et la nature du sol déterminent la disponibilité des ressources en eau. Le renouvellement des eaux de surface et des eaux souterraines dépend des précipitations. La sécheresse des années 1930 s'est abattue sans prévenir sur le mid-west de l'Amérique du Nord, touchant plus particulièrement la communauté agricole des Prairies; il n'existait ni plans ni politiques pour parer à la perte de revenus et à la souffrance qui s'ensuivirent. En réponse à cette crise, le gouvernement fédéral créa d'abord en 1935 l'Administration du rétablissement agricole des Prairies qui devait contrôler et coordonner les initiatives

fédérales face aux besoins de la communauté agricole des Prairies.

La Commission des eaux des provinces des Prairies fut également établie par la suite; elle a pour rôle de surveiller le partage de l'eau entre les provinces des Prairies. C'était une autre initiative importante du gouvernement fédéral.

Depuis 1930, nous avons grandement amélioré nos connaissances sur les façons de limiter les effets de la sécheresse sur l'agriculture, grâce, par exemple, à la planification et à l'aménagement de bassins de rivières, et à l'amélioration des techniques agricoles et des programmes d'indemnisation. Toutefois, malgré les progrès technologiques, les effets d'une pénurie d'eau se répercutent davantage dans notre structure économique. La faiblesse des niveaux d'eau et le manque d'eau pour le refroidissement des centrales thermiques affectent notre capacité de production d'électricité. Diverses industries, dont celle des pâtes et papiers, où l'eau joue un rôle fondamental, sont touchées par des coupures de production à cause d'un manque d'eau pour le refroidissement et pour le transport des billes. La détérioration de la qualité de l'eau, causée par la baisse des niveaux d'eau, rend nécessaire une augmentation du traitement des eaux municipales et industrielles, et des coûts associés, et nuit à l'industrie du tourisme et des loisirs. Durant les 50 dernières années, la population du Canada s'est accrue de plus de 25% et s'est concentrée dans les villes, près des sources affluentes d'eau. D'ici l'an 2000, la population urbaine, qui représente 50% de

Pénurie d'eau (suite)

la population canadienne totale aujourd'hui, devrait atteindre 90%. Les habitants des villes et des campagnes font donc de l'eau une utilisation qui augmente plus vite que la population ne croît. Par conséquent, le Canada devient plus vulnérable à des variations dans l'approvisionnement en eau.

La hausse des besoins en eau potable pourrait susciter des projets sérieux de détournement de cours d'eau et de modification du régime hydrologique, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur notre climat. Ainsi dans le bassin du fleuve Mackenzie, la situation changerait beaucoup si l'on en venait à détourner les eaux des rivières Athabasca et de la Paix vers le sud, au profit du réseau de la rivière Saskatchewan, dans le but de satisfaire aux besoins en eau du sud-est de l'Alberta, zone dite sèche. Par ailleurs, l'aménagement de grands barrages hydro-électriques sur la rivière Liard pourrait avoir des répercussions encore plus grandes sur le régime du Mackenzie. En effet, les barrages pourraient changer le micro-climat favorable de la vallée et le calendrier de la débâcle et du mouvement des glaces du cours inférieur du Mackenzie, ce qui aurait de graves conséquences pour le transport maritime.

Dans le cadre de l'un des programmes à long terme établis par le ministère de l'Environnement après la sécheresse de 1976 dans l'Ouest, on a commencé d'évaluer les risques de sécheresse. On a examiné diverses définitions de la sécheresse et on a essayé de déterminer les marges de sécurité à l'intérieur desquelles les demandes actuelles et futures en eau seraient satisfaites. Un programme par étapes permettra aussi de prévoir les besoins en

eau. Et surtout, on pourra aussi mesurer avec précision les risques que court le Canada de connaître une pénurie d'eau comme celle des années 1930 ou 1976. Un programme sur le climat canadien a été spécialement créé pour évaluer la variabilité climatique et ses répercussions, ainsi que pour obtenir des prévisions climatologiques au moins une saison à l'avance. De nombreux ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, les universités et le secteur privé y participent.

Le Service de l'environnement atmosphérique donne le pas à la cueillette, à l'analyse et au contrôle des données météorologiques. Le Centre climatique canadien appuie activement un meilleur usage des données climatiques. Par exemple, on s'est servi des cartes montrant la température et les précipitations quotidiennes pour suivre l'humidité relative des sols partout au Canada et l'on s'est aperçu, à la fin de mai dernier, que l'humidité relative du sol dans la majeure partie de l'Alberta et du sud-ouest de la Saskatchewan était de beaucoup sous la normale.

Dans certaines communautés de la région, les sols n'avaient que 25% de la teneur normale en eau pour cette époque de l'année. L'assèchement dû à la faiblesse des chutes de neige, cet hiver, et à une fonte hâtive à la fin de février, avait atteint le coeur agricole du pays.

Pour évaluer les dangers d'inondation, il importe de bien connaître la quantité d'eau disponible dans les cours d'eau et dans le sol.

Les programmes du Service complètent le travail effectué ailleurs au ministère. Par

Pénurie d'eau (suite)

exemple, le Service de la conservation de l'environnement participe à l'étude des demandes en eau dans les Prairies et subventionne les recherches de certaines universités visant à élaborer des méthodes et des stimulants pour la conservation de l'eau.

Avant la fin de 1981, nous pourrons établir la fréquence des pénuries d'eau, dire combien de temps les sécheresses peuvent persister et calculer le nombre de villes et de fermes touchées. C'est dans ce but qu'Environnement Canada et d'autres organismes fédéraux concernés se proposent de mettre en valeur le programme climatique canadien.

D'ici cinq ans, on pourra obtenir des prévisions saisonnières qui serviront à indiquer la probabilité, le lieu et l'époque des sécheresses et des inondations. D'ici là, les études des demandes en eau devraient aussi donner une bonne idée des demandes probables en eau.

Renseignements :
William I. Pugsley
(416) 667-4617

